

LA MAISON

▪ Esprit de la Maison : partage et solidarité

Les sœurs auxiliatrices sont heureuses de partager leur maison de fondation.

Elles désirent que cette maison soit ouverte aux groupes à caractère ecclésial, social ou caritatif.

▪ Un peu d'histoire...

La Barouillère est le lieu de la fondation de la congrégation des Sœurs Auxiliatrices par Eugénie Smet (Marie de la Providence) en 1856.

« Aller des profondeurs du Purgatoire aux extrémités de la terre », telle est la vocation des Sœurs Auxiliatrices. Elles vivent dans des pays et des milieux très différents et accomplissent des tâches très diverses. Elles sont unies par un même désir : signifier, par leurs paroles et plus encore par leurs actes, que l'Évangile est pour tous et que « tout homme est appelé à rencontrer Dieu ».

5 communautés y vivent soit 22 sœurs, dont la supérieure Générale et son conseil et la supérieure provinciale, son adjointe.

Ce grand complexe accueille les sœurs du monde entier qui viennent s'y rencontrer, se reposer, vivre des temps fraternels.

▪ Horaires d'ouverture

La réception de l'Accueil Barouillère est ouverte :

Lundi au vendredi : 8h à 18h30

Samedi : 8h à 16h30

Dimanche : la maison est fermée



LES SERVICES

▪ Salles de réunion

Eugénie Smet : entre 30 et 80 (40 places avec tables / 80 sans tables)

Calcutta : jusqu'à 28 personnes

Shanghai : jusqu'à 16 personnes

Gisagara : jusqu'à 16 personnes

Bruxelles : jusqu'à 12 personnes

New York : jusqu'à 12 personnes

Mexico : jusqu'à 12 personnes

▪ Lieux de prière

Les Sœurs Auxiliatrices ouvrent leur chapelle aux hôtes de l'Accueil Barouillère. Une messe y est célébrée le jeudi matin à 8h15. Un oratoire est également à la disposition de tous au 1^{er} étage de la maison d'accueil.

▪ Détente et autres services

Le jardin et un salon de détente avec journaux et télévision sont à la disposition des hôtes, ainsi qu'un distributeur de boissons chaudes et de boissons froides et une bagagerie.

▪ Église verte

Depuis 2019, nous participons à la démarche *Église verte*. Le label s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création.

La démarche a plusieurs dimensions auxquelles nous vous invitons à participer dans la maison : économiser l'eau, trier les déchets, chauffage à 19°C, éteindre les lumières...



LES TARIFS

▪ Participation aux frais

Eugénie Smet : 350 €/ journée - 250 € / demi-journée

Calcutta : 275 € / journée - 180 € / demi-journée

Les autres salles : 150 € / journée - 100 € / demi-journée

▪ Restauration

Déjeuner : 16 € (12h30 ou 13h00)

Dîner : 12 € (19h00)

Les repas comprennent entrée, plat chaud garni, laitage, dessert, vin et café.

La salle à manger de 60 places fonctionne en libre-service.

▪ Boissons et apéritifs

Il est possible de demander des carafes d'eau dans la salle et des cafés pour les pauses. De même la cuisine peut vous préparer un apéritif.

Café : 0,80 €

Café garni : 1,80 €

Apéritif simple : 3 €

Apéritif festif : 9 €



▪ Cotisation

La cotisation est valable pour l'année civile. Elle est payable lors du premier séjour.

Cotisation annuelle groupe : 25 €

▪ Paiement

Les frais de cotisation et de prestations sont à régler à l'ordre de l'Accueil Barouillère, selon les modalités ci-dessous :

Cotisation : à réception du bulletin d'adhésion.

Prestations (arrhes) : à réception du devis.

Prestations (solde) : à réception de la facture.

▪ Don (reçu fiscal possible)

Vous pouvez participer à l'accueil des familles dont les enfants sont hospitalisés à l'hôpital Necker.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Adhésion

L'Accueil Barouillère est une association Loi 1901. Conformément aux statuts tout accueil implique une adhésion à l'association et le paiement de la cotisation correspondante.

Garantie de réservation

Toute réservation doit être confirmée par remettant la feuille de réservation dûment remplie. La réservation devient effective à réception d'un versement d'arrhes s'élevant à 30% du montant des salles réservées.

Annulation des salles

En cas d'annulation :

- **Les arrhes seront conservées**
- Si l'annulation survient moins de 48h avant la date retenue, la totalité du prix des prestations réservées sera facturée.
- Si elle survient entre 48h et 30 jours avant la date retenue, 50% du prix des prestations réservées sera facturé.

Repas

Le nombre doit être confirmé au plus tard 15 jours à l'avance, avec un ajustement 48 heures avant. La facturation sera établie sur la base des nombres confirmés. Toute annulation de dernière minute entraînera la facturation de la totalité des repas réservés.

Assurance

L'Accueil Barouillère décline toute responsabilité pour les dommages (dégradation, vols, etc.) affectant les biens personnels ou matériels appartenant aux occupants. Toute personne logée à l'Accueil Barouillère est responsable de tout dommage occasionné de son fait durant son séjour.

Recommandations

Les Sœurs Auxiliatrices souhaitent que chacune des personnes participe à la sérénité de l'Accueil Barouillère, en respectant les règles de vie de la maison et en prenant soin de ne pas fumer à l'intérieur de la maison et de ne pas se restaurer dans les chambres.

Pour venir à la maison

Métro

- Ligne 10 : Vaneau, Duroc
- Ligne 12 : Falguière, Sèvres Babylone
- Ligne 13 : Duroc
- Ligne 4 : Saint Placide

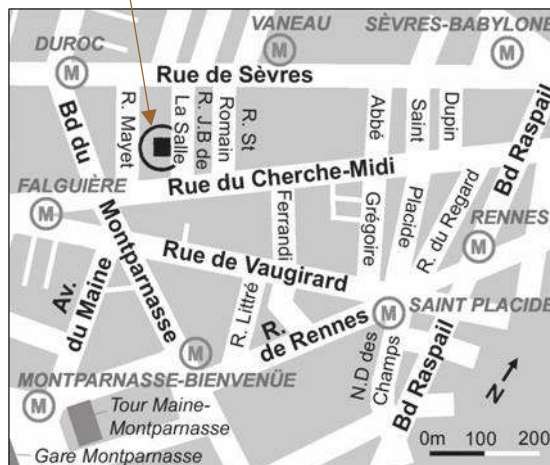
Bus 28 - 39 - 70 - 82 - 87 - 92

Car Air France Gare Montparnasse

Parkings

- Tour Maine-Montparnasse :
rue du Départ, rue de l'Arrivée, 15^{ème}
- Boucicaut : rue Velpeau, 7^{ème}
- Lav'Parc : 4 rue de Bérite, 6^{ème}

Nous sommes ici



ACCUEIL BAROUIILLÈRE

14, rue Saint Jean-Baptiste de la Salle
75006 Paris

tél. 01 53 69 61 00

accueil.barouillere@auxif.org

<https://auxiliatrices.fr/laccueil-barouillere/>



Conditions d'accueil

Avril 2022



SALLES



Maison d'accueil
des Sœurs Auxiliatrices
Paris